



COMMISSION ELECTORALE

Réunion du JEUDI 30 MAI 2024

P.V. N° 1



Président : M. SAVOUREUX Alain.

Secrétaire : M. VIDAL Claude.

Présents : Mme GOSSET Alexandra, MM GARIBAL Didier, GAYRAL René, LANDETE Jean-Claude, RIGAL Francis.

Excusé : M. SOULIE Gérard.

Assiste : Mme FILHOL Isabelle

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relative à l'organisation et au déroulement des élections des membres du Comité Directeur et de toutes autres élections organisées au sein du District.

Elle est composée de cinq (5) membres au minimum nommés par le Comité Directeur, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la FFF, d'une Ligue ou d'un District.

Elle peut être saisie par les candidats ou se saisir elle-même, de toute question ou litige relatifs aux opérations de vote citées ci-dessus.

Elle a compétence pour :

- se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;
- Accéder à tout moment au bureau de vote ;
- Adresser au Comité de Direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires :
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- Exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au Procès-Verbal, avant ou après la proclamation des résultats.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

MANDATURE 2024/2028

L'appel à candidature pour cette élection était ouvert du 22 AVRIL 2024 au 28 MAI 2024, à minuit.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales constate l'arrivée d'une seule liste de candidature pour l'élection au Comité Directeur. Cette liste nommée « AVEYRON FOOTBALL » proposée par M. Pierre BOURDET a été déposée par courriel le 21 mai 2024 sur la boîte dédiée.

La Commission passe à la vérification de la liste conformément aux Articles 13.2.1 et 13.2.2 des Statuts du District.

- Pris connaissance de la liste de M. BOURDET Pierre, et des pièces accompagnant ladite candidature et permettant de justifier la qualité et l'identité de chacun des membres composant la liste ;
- Vu les conditions générales et particulières d'éligibilité notifiées aux Articles 13.2.1 et 13.2.2 des Statuts du District ;

- La CDSOE constate que :
 - La liste candidate a été envoyée dans les délais et comporte 23 membres
 - Chaque membre est majeur et licencié depuis au moins 6 mois
 - Chaque membre a déclaré ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation faisant obstacle à son inscription sur les listes électorales
 - Les justificatifs nécessaires pour la qualité d'Educateur – d'Arbitre et Médecin ont été fournis.

Liste « AVEYRON FOOTBALL » portée par M. Pierre BOURDET

Président :	BOURDET Pierre
Président Délégué :	PASSENEAU Grégory
Vice-Président :	MARITAN Patrick
Secrétaire Générale :	LATAPIE BOULOC Béatrice
Trésorier Général :	JEAY Nicolas
Secrétaire Générale Adjointe :	CLUZEL Annie
Trésorier Général Adjoint :	BORG Bernard
Arbitre :	BONNAL Damien
Educateur :	MARRE Stéphane
Femme :	VALAYER Audrey
Médecin :	MARTIN Jean-Luc
Membres :	ANSEMI Jean-Marc
	BOUTONNET Camille
	COUDERC Alexandre
	DAURES Frédérique
	LAGRIFFOUL Sarah
	PRADALIER Damien
	GRIALOU Lilian
	GUITARD Marc
	REGIS Vincent
	ROUX Claude
	SALOMON Patrick
	VIARGUES Stéphanie

- La Commission dit que la liste « AVEYRON FOOTBALL » remplit les conditions d'éligibilité fixées aux Articles 13.2.1 et 13.2.2 des Statuts du District
- Elle **déclare la liste « AVEYRON FOOTBALL » représentée par M. Pierre BOURDET recevable en la forme et sur le fond et la valide à l'unanimité des membres présents pour l'élection au Comité Directeur du District Aveyron Football du 28 juin 2024.**

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT AVEYRON FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FOOTBALL OCCITANIE

Le nombre de délégués représentant les Clubs de District est le suivant :

10 membres pour les Districts dont le nombre de licenciés est supérieur ou égal à 15 000
5 membres pour les Districts dont le nombre de licenciés est inférieur à 15 000

La délégation de 5 membres élue par l'Assemblée Générale du District, doit être composée au minimum de 2 dirigeants de Club n'appartenant pas au Comité de Direction du District.

Les autres membres de cette délégation sont des membres élus du Comité de Direction du District.

Un nombre si possible identique de membres suppléants devra aussi être élu par l'Assemblée Générale du District.

L'appel à candidature pour cette élection était ouvert du 22 AVRIL 2024 au 28 MAI 2024, à minuit.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales constate l'arrivée de douze candidatures individuelles à la fonction de Délégué des Clubs de District par courriel sur la boîte dédiée, dans les délais requis.

- | | |
|--|--------------------------|
| ➤ ANSEMI Jean-Marc (Comité Directeur) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ CRISTIANO Francis (Club PAYS ALZUREEN) | - Courriel du 17.05.2024 |
| ➤ CLUZEL Annie (Comité Directeur) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ DALMON André (Club DOURDOU US) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ DAURES Frédérique (Comité Directeur) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ DE OLIVEIRA SERRANO Maria (Club ST GENIEZ OLT) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ FABRE Sylvain (Club ST LAURENT/CANOURGUE) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ FRAZAO Anne-Sophie (Club BAS ROUERGUE) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ GUITARD Marc (Comité Directeur) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ MARITAN Patrick (Comité Directeur) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ PASSENEAU Grégory (Comité Directeur) | - Courriel du 23.05.2024 |
| ➤ TRIADOU Eric (Club ST JULIEN DE RODELLE) | - Courriel du 23.05.2024 |

Après étude des candidatures, conformément aux Articles 12.5.6 et 13.2 des Statuts du District,

La Commission, jugeant en premier et dernier ressort déclare que toutes les candidatures présentées ci-dessus remplissent les conditions d'éligibilité et valide sur le fond et la forme à l'unanimité des membres présents.

.....

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales confirme le vote électronique pour l'élection du Comité de Direction du District Aveyron Football ainsi que pour celle des délégués du District Aveyron Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Football Occitanie.

.....

Le Président,



Alain SAVOUREUX.

Le Secrétaire,

Claude VIDAL.